

# DOSSIER DE CANDIDATURE SECTION SPORTIVE BMX 2025 – 2026

## LYCEE LOUIS AUDOUIN-DUBREUIL SAINT JEAN D'ANGELY





Lycée polyvalent Louis Audouin-Dubreuil  
1 rue Philippe Jannet  
BP35 17415 SAINT JEAN D'ANGÉLY cedex  
05.46.33.38.00  
ce.0170051n@ac-poitiers.fr

Dossier de candidature  
Section Sportive Scolaire BMX



## 1 – Présentation.

Les sections sportives sont définies dans la circulaire  
NOR : MENE2009073C du 10-4-2020

Elles contribuent à promouvoir et développer la pratique sportive des élèves à l'école.

Les pratiques sportives, au même titre que les pratiques culturelles, contribuent à l'épanouissement du jeune et à son intégration sociale.

Elles sont reconnues comme étant un moyen d'enrichissement physique mais aussi moral, culturel et intellectuel.

La section sportive offre à des élèves motivés un complément de pratique sportive approfondie, en liaison avec les organes fédéraux et leur permet :

- De suivre une scolarité normale
- De progresser et d'être valorisés dans leur sport de prédilection.

## 2 – Conditions.

Tout élève intéressé doit déposer, auprès de la référente de la section sportive du lycée, une demande de dossier de candidature.

Pour être candidat, il faut :

- avoir une attitude positive et obtenir des résultats scolaires satisfaisants.
- avoir une réelle motivation et être conscient des efforts qu'il faudra fournir tant sur le plan scolaire que sportif.

## 3 – Fonctionnement.

- Les élèves suivent les cours dans leur classe avec les autres élèves de l'établissement. Leur scolarité est identique.
- Ils participent aux entraînements dispensés par l'éducateur sportif, chargé de la section sportive.
- Les élèves admis doivent savoir que le bmx doit être considéré comme une option, qui ne peut être évaluée aux examens, donc ne donne pas de points, et ne doit en aucun cas prévaloir sur le travail scolaire.
- Langues enseignées au lycée :  
Anglais (LVA) - Allemand (LVB et LVC) – Espagnol (LVB).

## 4 - Sélection et recrutement

Le recrutement est basé sur les aptitudes physiques, techniques, sans négliger les résultats scolaires. Deux exigences sont imposées :

- **Sportive** : Avoir subi avec succès les évaluations de sélection sportive (tests athlétiques et techniques).
- **Scolaire**: L'inscription définitive n'intervient qu'après l'examen du dossier scolaire (notes, appréciations et comportement).

## 5 - Organisation pédagogique

La scolarité est organisée comme pour l'ensemble des élèves du lycée. Ils bénéficient des cours d'EPS :

- 2 heures en 2nde, , 1ère et terminale.

Les élèves de la section sportive bénéficient de 4 heures de formation pour la pratique du BMX incluses dans leur emploi du temps ( en plus des 4 à 6h d'entraînement club) et de sorties le mercredi après-midi.

Mme Rétoré, professeure référente, a la charge de veiller au suivi régulier de la scolarité des élèves engagés dans ce dispositif, afin de réaliser leur bilan scolaire et sportif et de mettre en place, si besoin, une aide individualisée et d'envisager les objectifs à atteindre à court et moyen termes.

Les élèves de la section sportive ne peuvent pas s'inscrire à une autre option car la somme des heures nécessaire dépasserait la grille horaire utilisable.

**Le maintien dans la section sportive est réexaminé chaque trimestre lors des conseils de classe en fonction des résultats sportifs et scolaires et du comportement général.**

## 6 – Organisation sportive

Une semaine type d'entraînement se compose de la façon suivante:

- 4 heures d'activité sportive spécifique sur le temps scolaire (2 créneaux de 2 heures).
- 4 à 6heures d'entraînement club.

## 7 – Dossiers de candidatures

- Le dossier est téléchargeable sur le site du lycée (<http://www.lyceeaudouindubreuil.fr>)  
OU
- sur le site du club, rubrique section sportive (<https://bmxsaintjeandangely.com>) .

### A savoir:

- Les dossiers sont à adresser à :

Madame Fanny RÉTORÉ  
Lycée Louis Audouin-Dubreuil  
BP35 1 rue Philippe Jannet  
17 400 Saint Jean d'Angély

**Date limite de dépôt des dossiers le :**  
**mercredi 30 avril 2025**

- **JOINDRE 1** petite enveloppe timbrée à l'adresse de la famille ou 2 petites enveloppes si les responsables légaux ont des adresses différentes (pour envoyer les courriers réponses).

### INFORMATIONS IMPORTANTES :

*En cas d'acceptation, l'an prochain de votre enfant hors du secteur de recrutement du lycée :*

- *Vous devrez remplir et signer un imprimé de demande de dérogation à demander à l'établissement où votre enfant est scolarisé.*

- *Puis votre établissement transmettra cet imprimé à la direction académique de Charente-Maritime qui statuera sur la demande.*

*La direction du lycée Louis Audouin-Dubreuil n'a aucun rôle dans l'acceptation ou non de la dérogation, mais nous vous remercions de transmettre une copie de l'imprimé de demande de dérogation pour que nous puissions suivre l'avancement du traitement et intervenir en cas de souci.*

Pour trouver votre établissement de secteur, connectez-vous à

<http://www.ac-poitiers.fr/cid104091/colleges-ou-lycees-de-secteur-en-charente-maritime.html>

- Puis sélectionnez dans la liste des localités la vôtre et saisissez une partie du nom de la rue.

- L'internat est fermé le dimanche soir, un hébergement est possible dans des familles d'accueil si vous en faites la demande en déposant le dossier.

**IMPORTANT :** les places à l'internat sont limitées !

### 8 - Concours d'entrée

La sélection est réalisée suite :

- 1) Aux résultats des évaluations physiques et techniques par l'entraîneur.
- 2) A un entretien avec le candidat puis la famille en présence de tous les acteurs de la section sportive (L'APRES-MIDI).
- 3) À l'examen, par une commission d'admission présidée par le Chef d'établissement, des bulletins scolaires des candidats.

Les élèves dont la candidature est retenue seront avisés par courrier début juin.

### 9 – Evaluations physiques et techniques

Elles se dérouleront le

**MERCREDI 14 MAI 2025**  
**MATIN**

Au pôle cycliste de l'Aumônerie,  
rue Philippe Jannet à St Jean d'Angély  
(très proche du lycée)

Penser à apporter :

- Votre BMX en parfait état de fonctionnement ainsi que votre tenue réglementaire.
- Une tenue de sport tenant compte de la météo du moment (avec tennis type « running »)

**Les ENTRETIENS auront lieu l'après-midi,**  
**nous vous précisons les horaires par courrier.**

### SOMMAIRE DU DOSSIER PAGES 4 à 6

1) Fiche de **RENSEIGNEMENTS** : Imprimé n°1 **à compléter par la famille** : feuille de renseignements

2) **SCOLARITÉ** : Imprimé n°2 **à compléter par l'établissement d'origine** indiquant l'avis du chef d'établissement ou du professeur principal (joindre les photocopies des bulletins scolaires des deux premiers trimestres ou du premier semestre de la classe suivie en 2024-2025).

3) **ASPECT SPORTIF** : Imprimé n°3 **à compléter par l'élève candidat**: informations sportives ET lettre de motivation.

Les imprimés doivent être complétés dans leur totalité et chaque dossier rendu doit être complet !



Lycée polyvalent Louis Audouin-Dubreuil  
1 rue Philippe Jannet  
BP35 17415 SAINT JEAN D'ANGÉLY cedex  
05.46.33.38.00  
ce.0170051n@ac-poitiers.fr

IMPRIME N°1



Dossier de candidature  
Section Sportive Scolaire BMX

**NOM – PRENOM de l'élève :** .....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse mail de l'élève : ..... N° de téléphone : .....

Classe suivie en 2024-2025\* : .....

Nom et adresse de l'établissement fréquenté en 2024-25: .....

.....

Département : .....

Classe prévue à la rentrée 2025-2026 : .....

\* joindre la photocopie des deux derniers bulletins trimestriels ou du bulletin du 1er semestre

**NOM-PRENOM PARENT 1:** .....

Adresse postale : .....

Profession : .....

Adresse mail: ..... N° de tél : .....

**NOM-PRENOM PARENT 2:** .....

Adresse postale : .....

Profession : .....

Adresse mail: ..... N° de tél : .....

ont Lu et approuvé le règlement de la Section Sportive.

Fait à .....le .....

Signature des parents

Signature de l'élève



Lycée polyvalent Louis Audouin-Dubreuil  
1 rue Philippe Jannet  
BP35 17415 SAINT JEAN D'ANGÉLY cedex  
05.46.33.38.00  
ce.0170051n@ac-poitiers.fr

IMPRIME N°2

Dossier de candidature  
Section Sportive Scolaire BMX



*Appréciation du Chef d'Établissement d'origine (ou du Professeur Principal), concernant la capacité à lier étude et pratique physique intensive :*

Participation à l'UNSS : OUI - NON

Spécialité : .....

Avis du professeur d'EPS de l'établissement d'origine :

Aptitudes physiques :

